

5 GRANDES ORIENTATIONS

1 RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGREABLES & SÛRS

- Faciliter les déplacements des piétons entre les principaux lieux de vie
- Assurer le confort et la sécurité de tous les usagers



2 SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- En lien avec le Schéma directeur cyclable métropolitain (en cours de révision) :
- finaliser le réseau des pistes cyclables du centre-ville
 - faciliter les déplacements à vélo entre les quartiers de Metz et les communes de l'EMM
 - compléter l'offre de stationnement vélo (arceaux)

3 APAISER LES ESPACES & AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE USAGERS

- Dans la continuité des actions engagées :
- étendre les secteurs apaisés et sécurisés (zones de rencontre, zones 30, gestion des accès)
 - désencombrer les rues et les places, rééquilibrer les espaces entre piétons et voitures, rationaliser le mobilier urbain
 - conforter l'accès aux parkings en ouvrage (Comédie, Saint-Thiébauld, Saint-Jacques, etc.)

5 CONFORTER LA QUALITÉ URBAINE & PAYSAGÈRE

- Réaffirmer la notion de campagne à la ville au sein de notre patrimoine
- Revaloriser les abords de certains édifices emblématiques (Églises Sainte-Ségolène et Sainte-Thérèse) et (ré)ouvrir les points de vue remarquables
- Valoriser les entrées de ville



4 METZ VILLE-JARDIN(S) : DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE & DE RESSOURCEMENT

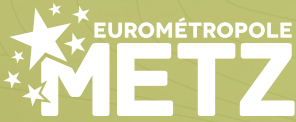
- Renforcer la nature en ville sous toutes ses formes
- (Ré)aménager des espaces de repos et de rencontre répondant aux besoins de tous
- Végétaliser et fleurir les pieds de façades

ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Favoriser les mobilités actives : vélo et marche par exemple
- Réduire les îlots de chaleur urbain : déminéralisation, végétalisation, ombrage
- Metz, ville d'eau : désimperméabiliser et renforcer les points d'eau potable

METZ, CŒUR DE VILLE JARDIN 2030

CONSTRUIRE DÈS AUJOURD'HUI, LE CENTRE-VILLE DE DEMAIN



METZ, VILLE TOUJOURS PLUS VERTE



UN « MINI JARDIN »

tous les 250 m

Espaces relais « à portée de main », les jardins de poche sont implantés à proximité des grands axes piétons, sur une intersection ou une placette. Comprenant, à minima, une assise et un arbre, **chaque jardin de poche est propice à faire une pause sur son parcours**. Selon les besoins et la faisabilité, une opération de désimperméabilisation des sols peut être réalisée et un point d'eau potable implanté.

UN « JARDIN DE VILLE »

tous les 400 m

Ces espaces de nature « intermédiaires » correspondent, le plus souvent, aux places végétalisées, aux squares et aux petits jardins publics. **Adaptés à un court séjour**, ils comprennent, à minima, **2 couches végétales** et plusieurs assises. Les revêtements de sol favorisent l'infiltration de l'eau de pluie. Si le lieu s'y prête, on peut y trouver des jeux pour enfants, des arceaux vélo et un point d'eau potable.

DE GRANDS PARCS URBAINS

dans le cœur métropolitain

Grands espaces dominés par la végétation, les parcs urbains proposent divers équipements pour **se promener, faire du sport, jouer et se ressourcer** : assises, toilettes publiques, mobilier de rafraîchissement (fontaines, point d'eau potable), équipements ludiques et sportifs, arceaux vélos. L'imperméabilisation des sols est limitée au strict nécessaire.

APAISER LES ESPACES : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ET DE SÉCURITÉ

- 75 %** des déplacements internes aux secteurs Ancienne-ville et Nouvelle-ville se font **à pieds** (Source : Plan de déplacements urbains de l'Eurométropole de Metz)
- 30 MIN** de **marche** quotidiennes permettent de **réduire de 24 % les risques de maladies cardiovasculaires** (Source : Fédération française de cardiologie)
- 6°C** jusqu'à **6°C d'écart** entre un **parc arboré** et son environnement construit (Source : Ademe)

Réaménagement de la rue Pasteur



- Améliorer les cohabitations et assurer une meilleure lisibilité des espaces
- Repenser l'équilibre piétons/voitures
- Désencombrer/élargir les trottoirs
- Sécuriser les carrefours et les temps de traversée
- Étendre les zones apaisées
- Multiplier les espaces de repos et les zones ombragées
- Adapter la signalétique pour les usagers les plus vulnérables

VALORISER UN PATRIMOINE REMARQUABLE

Ce document s'inscrit dans la **continuité de l'histoire du centre-ville et de la singularité de Metz « ville jardin(s) »**.

Élaboré en concertation avec l'Architecte des bâtiments de France (ABF), ce document constitue **un cadre de référence pour la qualité des aménagements futurs**.

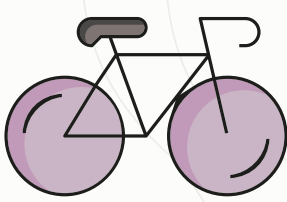
La configuration des rues, les types de matériaux et de revêtements, les teintes à privilégier doivent **préserver l'harmonie** entre la fonctionnalité des espaces et la préservation de leur qualité patrimoniale.

Comment améliorer davantage les déplacements piétons ?

- **en rendant plus lisible**, les espaces dédiés aux piétons ;
- en multipliant, les aménagements encourageant la marche (assises, signalétiques etc...) ;
- **en renforçant la place de la nature** en centre-ville dès que cela est possible.

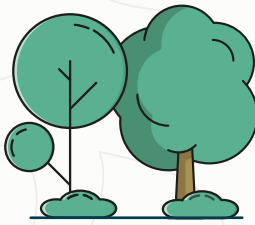


LE CENTRE-VILLE DE METZ 2030 CONCILIERA :



LES MOBILITÉS & LE PARTAGE DES ESPACES

- Modes actifs : marche, vélo, etc.
- Transports en commun
- Circulation et stationnement
- Signalétique et jalonnement
- Livraison du dernier km



LA NATURE EN VILLE & LA SANTÉ

- Jardins, parcs et espaces verts
- Qualité environnementale
- Cycle de l'eau
- Accessibilité et inclusivité
- Bien-être et confort



LE CADRE URBAIN & LES PAYSAGES

- Perspectives et points de vue remarquables
- Ambiances et identités
- Matériaux et revêtements
- Mobilier urbain
- Entrées de ville et accès à l'aire piétonne

ÉDITO



FRANÇOIS GROSODIER
Maire de Metz, Président de l'Eurométropole de Metz

Le centre-ville de Metz est notre vitrine.

Véritable ville jardin et musée à ciel ouvert, Metz possède tous les atouts pour se réenchanter et pour charmer.

Ces atouts, nous les valorisons autour de projets d'envergures comme la Serpentine ou encore le réaménagement du secteur Coislin/Sainte Blandine.

En lien avec l'Eurométropole de Metz, nous apportons également un soin particulier pour améliorer les mobilités.

Cela passe nécessairement par l'extension de la ligne A et la création de la ligne C du Mettis, pour rallier plus facilement depuis l'extérieur le centre-ville de Metz.

La réalisation de 50 kilomètres d'itinéraires supplémentaires dédiées au vélo contribue directement à compléter le maillage de nos pistes cyclables.

Piétons, cyclistes, automobilistes, usagers des transports en commun, il ne s'agit pas d'opposer les usages mais de les concilier.

Pour profiter pleinement du spectacle, il est d'ailleurs préférable de préconiser la marche. Pour ce faire, nous avons renforcé la signalétique grâce à la réalisation du jalonnement piéton. Ces derniers sont les plus exposés, il nous est donc apparu nécessaire de sanctuariser certains secteurs.

Le succès de la piétonnisation d'Enfourneur comme de son expérimentation rue des Allemands en sont le parfait exemple.

Grâce à nos parcs, nous disposons de véritables écrans verts. Sur leurs chemins, nous profitons de jardins de ville.

Pour offrir un véritable jalonnement vert, nous l'avons complété en multipliant nos lieux de respiration, à l'image de la place de la Chèvre.

Place emblématique de Metz, elle a fait l'objet de travaux de requalification d'envergure. Il existe d'ailleurs, une véritable continuité avec ceux réalisés au sein de l'école.

Grâce à sa végétalisation, à l'installation de banc ou encore à la mise en valeur de son église Notre-Dame (mise en lumière), elle est le parfait exemple de ce que doit être le centre-ville de demain.

La vocation de ce document est donc de nous accompagner collectivement à ce que doit être le centre-ville de Metz à l'horizon 2030 : Faire battre le cœur de nos jardins et de notre patrimoine.

CARTE DU CENTRE-VILLE DE METZ

Principales orientations

RENDRE LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS PLUS AGRÉABLES & SÛRS

- Déambuler dans une aire piétonne XXL (52 ha)
- Faciliter les déplacements des piétons entre les principaux lieux de vie
- Assurer une cohabitation apaisée avec les autres usagers
- Intervenir sur certaines traversées piétonnes pour plus de sécurité

SE DÉPLACER DANS TOUT LE CENTRE-VILLE À VÉLO

- Finaliser le réseau des pistes cyclables du centre-ville
- Faciliter les déplacements à vélo entre les quartiers de Metz et les communes de l'Euremétropole
- Compléter l'offre de stationnement vélos (arceaux)

METZ « VILLE JARDIN(S) » : DIVERSIFIER LES LIEUX DE RENCONTRE ET DE RESSOURCEMENT

- Renforcer la nature en ville sous toutes ses formes (végétal, eau, biodiversité)
- Faire une pause sur son trajet : des lieux de respiration à portée de main
- Se reposer et prendre son temps : des jardins de ville à proximité
- Séjourner et s'amuser dans les parcs urbains

VALORISER NOS PATRIMOINES ARCHITECTURAUX & PAYSAGERS

- Améliorer la lisibilité et la fonctionnalité des accès au plateau piétonnier (assises, matériaux, signalétique, ambiance lumière)
- Repenser les portes du centre-ville pour valoriser leur qualité urbaine (partage et sécurisation de l'espace, apaisement, végétalisation, ambiance lumineuse)
- Souligner les ambiances villageoises par un traitement patrimonial (équilibre piétons/voitures, végétalisation, matériaux qualitatifs)
- Revaloriser les abords de certains édifices emblématiques (églises Sainte-Thérèse, Sainte-Ségolène, basilique Saint-Vincent, etc.)
- (Ré)ouvrir les points de vue et les perspectives remarquables (mont Saint-Quentin, cathédrale, Porte des Allemands, etc.)

METZ, CŒUR DE VILLE JARDIN 2030

